

Le légaliste

VICTORIA

Annonce n° 2314
Type Constitution de société
Parution web 18/06/2026
Parution print 18/06/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260618.pdf)

Par ASSP en date du 03/06/2026 il a été constitué une **SCI dénommée : VICTORIA**

Siège social : 104 Route nationale Kawéni 97600 MAMOUDZOU

Capital : 1000€

Objet social : La construction ou l'acquisition de logements neufs dans les Départements d'Outre-Mer et autres Collectivités françaises

d'Outre-Mer ; la location de ces logements pendant cinq ans au moins à des personnes qui en font leur résidence principale, les ressources et le loyer des locataires n'excédant pas les plafonds prévus par décret, conformément à l'article 217 undecies du Code général des impôts ;

- La gestion et l'administration des biens immobiliers dont elle est propriétaire ; - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et

constitution des garanties y relatives ; - Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Gérance : M WEINGAERTNER Grégory Paul demeurant 6 chemin tranquille Ligne paradis 97410 SAINT-PIERRE

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.